

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 38-2024

Nature de l'acte : 3.2 Aliénations

Séance du 22 octobre 2024

DÉPARTEMENT DU GARD  
Arrondissement de Nîmes  
Canton de Roquemaure  
**COMMUNE DE LIRAC**

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi 22 octobre à dix-huit heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LIRAC (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Cédric CLEMENTE,

**Présents** : CLEMENTE Cédric – LAVINA Bernard – BLANCHARD Patrick – BOINEAU Sandrine - FIGUEIREDO Jessica – JOSSIN Angélique – GALHAC Christian – PIRE Sébastien - DUROU Marion – JEAN Alexandra - AYME Stéphane – BROUARD Aurélie – VAUTRIN Éric  
**Procurations** : - RUBIS Quentin donne procuration à Aurélie BROUARD - CARMINATI Antoinette donne procuration à Angélique JOSSIN.

A été nommée secrétaire : BOINEAU Sandrine

**OBJET : Délibération portant sur la vente d'une parcelle du domaine privé de la commune**

Monsieur le Maire expose que Monsieur Mendes Anthony, domicilié 140 rue du Puits de l'Argile à Lirac, souhaite se porter acquéreur d'une bande de terrain, 209 m<sup>2</sup> au total, de la parcelle C969 appartenant à la municipalité qui longe sa parcelle cadastrée C814.

Ce terrain ne présente pas d'intérêt pour la commune.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur cette demande, et le cas échéant sur les conditions d'une éventuelle cession.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- **De vendre** une portion de terrain nu de la parcelle C969, de 209 m<sup>2</sup>, à Monsieur MENDES Anthony, domicilié 140 rue du Puits de l'Argile à Lirac, au prix de cent euro (100,00 €) le mètre carré ;
- **De mettre** à la charge de l'acquéreur les frais de bornage et d'acte correspondants ;
- **D'autoriser** M le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **D'autoriser** Monsieur le maire à signer l'acte de vente correspondant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et ans susdits.

Le Maire  
Cédric CLEMENTE



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13 + 2 procurations

Date de la convocation
16/10/2024

Date d'affichage
16/10/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication

Village authentique



**Mairie de Lirac**  
65, rue du Pont du Nizon  
30126 Lirac

**Téléphone accueil**  
04 66 50 01 54

**Email**  
accueil@lirac.fr

**Site internet**  
www.lirac.fr

"Mon village vit et nous unit."